

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***18153580***

Tribunal de Commerce

09 OCT. 2018Brabant Wallon
GreffeN° d'entreprise : **0897 628 892****Dénomination**(en entier) : **POLYCOMPOSITE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **1470 Baisy-Thy, drève Maréchal Masséna 7****Objet de l'acte : MODIFICATION DE LA DENOMINATION**

D'un procès-verbal dressé par Maître Gaëtan WAGEMANS, notaire de résidence à Ixelles, en date du 28 mars 2018, portant la mention " Enregistré au bureau d'enregistrement BRUXELLES 5 (AA) le vingt-neuf mars deux mille dix-huit (29-03-2018) Référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 5899. Droits perçus: cinquante euros zéro eurocent (€ 50,00). Le receveur », il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée "POLYCOMPOSITE" a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution : Modification de la dénomination sociale

A l'unanimité, l'assemblée décide de remplacer la dénomination de la société, actuellement « POLYCOMPOSITE », par la dénomination suivante : « EXCLUSIVE HOUSE ».

Deuxième résolution : Pouvoirs en vue de la coordination des statuts

A l'unanimité, l'assemblée confère à Gaëtan Wagemans, notaire soussigné, tous pouvoirs afin de coordonner les statuts de la société, de rédiger le texte de la coordination, de le déposer et de le publier.

Troisième résolution : Pouvoirs concernant l'enregistrement des données relatives à la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et toutes autres administrations

Monsieur VANDERSTRAETEN Christophe, prénommé, ou toute autre personne désignée par lui, est désigné en qualité de mandataire ad hoc de la société, afin de signer tous documents et de faire toutes les déclarations nécessaires en vue de l'inscription de la société à la banque carrefour des Entreprises.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de prendre tous engagements au nom de la société, faire telles déclarations qu'il y aura lieu; signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(dépôt simultané d'une expédition et des statuts coordonnés)

Gaëtan WAGEMANS, notaire de résidence à Ixelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/10/2018 - Annexes du Moniteur belge